

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 juin 2025

Vote(s) pour : 40  
 Vote(s) contre : 0  
 Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 16 juin 2025,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-20 :

**Attribution d'une aide financière à l'investissement dans le cadre de l'obtention du label "Eco-Défis".**

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,  
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
 VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,  
 VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,  
 VU les dispositions européennes relatives au régime de minimis : règlement UE n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis,  
 VU le Budget Primitif 2025,  
 VU le règlement relatif à l'aide financière octroyée dans le cadre de la labélisation Eco-Défis validé par le Bureau du 17 octobre 2022,  
 VU la convention d'autorisation de financements complémentaires des EPCI du Grand Est, dans le champ des aides aux entreprises, approuvée par le Conseil Régional Grand Est en date du 21 octobre 2022,  
 Vu l'obtention du label Eco-Défis par la structure suite au passage au comité de labellisation et d'engagement du 9 juillet 2024 et du 15 avril 2025.

DECIDE d'attribuer une aide financière à hauteur de 7472 € au total, selon les détails suivants :

Nom	Montant de l'aide
CREPE ADDICT	<b>2 874 €</b>
LOCAL GOURMAND	<b>1143 €</b>
LOLI BLUMEN	<b>1869 €</b>
LD COIFFURE	<b>1586 €</b>
<b>Total</b>	<b>7472 €</b>

NPP NK

Metz, le 17 juin 2025

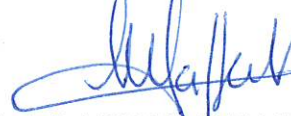
Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN  
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

# Annexe demandes d'aides « Eco-défis » pour le bureau métropolitain de Juin 2025

## 1. CREPES ADDICT

### 1.1 Formulaire de demande d'aide financière



### FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE « COMMERCE & ARTISANAT – ECO-DEFI »

Merci de remplir et de signer ce formulaire de candidature et  
de le retourner **scanné** prioritairement à l'adresse mail [aide.ecodefis@eurometropolemetz.eu](mailto:aide.ecodefis@eurometropolemetz.eu)

*Sont éligibles à cette aide les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers (R.M) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) et disposant d'un exercice fiscal clos d'un minimum de 12 mois (sauf en cas de reprise d'entreprise assortie d'une nouvelle immatriculation ou de création d'un établissement secondaire) quel que soit leur statut et justifiant d'un extrait d'immatriculation au R.M ou au R.C.S. à fournir impérativement avec ce formulaire. L'activité artisanale et ou commerciale exercée doit être principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA).*

*Les entreprises dépendant du régime micro social sont éligibles à ce dispositif.*

Les entreprises candidates ont leur siège ou un établissement en région Grand Est, présentent une situation financière saine et sont à jour de leurs obligations sociales et fiscales.

En complément, l'Eurométropole met en place une aide financière dont la demande se fait à travers le présent formulaire et s'adosse au règlement disponible ici.

Nom de l'entreprise :

Raison sociale : B.I. INVEST (CREPE ADDICT)

N° Siret : 82197300500019

Code NAFA : 5610C

Date d'immatriculation au RM : 11/08/2016

Adresse complète : 31 PL ST JACQUES 57000 METZ

Contact :

Nom et fonction : TOURAY IBRAHIM, Gérant

Tél : 06 95 47 35 15

Courriel : crepeaddict.metz@gmail.com

Monsieur François GROSDIDIER  
 Président de l'Eurométropole de Metz  
 1, Place du Parlement de Metz  
 CS 30353  
 57011 METZ Cedex 01

Monsieur le Président,

Mon entreprise CREPÉ ADDICT, créée le 16/08/2016 et située à 31 PL ST JACQUES 57000 METZ, est spécialisée dans LA RESTAURATION.

Dans le cadre de la démarche de labellisation « Eco-Défis », j'ai réalisé les défis suivants :

Défi	Sous défi	Catégorie	Objet	Actions
Socle commun	Tri sélectif			L'établissement réalise le tri des déchets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Papier/carton : bac de tri, réutilisation ou restitution (ex. carton vin)</li> <li>• Plastique : bac de tri</li> <li>• Verre : point d'apport volontaire ou consigné</li> <li>• Bois : pas de déchets (ou déchetterie)</li> <li>• Métal : pas de déchets (ou déchetterie)</li> </ul>
Socle commun	Extinction des vitrines la nuit			L'établissement procède à l'extinction dès la fermeture de l'enseigne.
Consommation responsable	Commerce local			Achats en circuits courts pour plusieurs produits comme la confiture, le miel...
Consommation responsable	Réduction des emballages clients			L'établissement propose aux clients de venir avec leurs propres contenants (affichage en vitrine).
Energie	Efficacité énergétique			Eclairage LED dans l'ensemble de l'établissement
Actions remarquables			Intégrer ma transition énergétique (Point Energie de la CCI Moselle)	Réalisation d'un « Point énergie » afin d'engager ma transition énergétique et écologique, prioriser les travaux et détecter les aides financières.

Les « Eco-Défis » de la catégorie « investissements » ont nécessité un investissement de 7 185 € (H.T.) détaillé ci-après :

Objet	Coût	Justificatifs
Actions remarquables – Amélioration de la qualité de l'air	TOTAL H.T. : 7 185 € TOTAL V.T.C. : 7 800 €	Facture D1241010
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL H.T. : 7 185 € TOTAL V.T.C. : 7 800 €</b>	

Pour m'accompagner dans cette démarche, je sollicite l'aide « Commerce & Artisanat – Eco-Défis » mise en place par l'Eurométropole de Metz.

Le montant demandé de subvention est de 2 874 € (40% du montant H.T.), correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5 000 € (comme le prévoit le règlement).

Veuillez trouver, ci-joint, l'ensemble des justificatifs liés aux investissements réalisés.

Je déclare par ailleurs :

- Être à jour de mes obligations fiscales et sociales ;
- Ne pas m'inscrire dans le cadre d'une procédure collective
- Exercer mon activité (commerciale ou artisanale) de manière principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA)
- Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires de moins de 2 m€
- Être un établissement de moins de 10 ETP
- Être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A Metz,

Le 11/03/2025

Nom + Prénom + signature

TOURAY IBRAHIM



## 1.2 Facture et document technique



Hottes professionnelles  
Hottes industrielles  
Extraction d'air  
Aspiration et filtration industrielle  
Montage industriel

22, rue du petit puy  
54800 ST MARCEL  
Tél: 03 82 33 58 96  
contact@les-hottes-de-lest.com

Sarl B.I. INVEST

31 place Saint Jacques

### FACTURE

Référence : DI241203

Conçue le : vendredi 03 janvier 2025

57000 METZ

#### Chantier

31 place Saint Jacques

57000 METZ

Objet :

N°	Désignation	Un	Prix unit.	Quantité	Montant H.T.	TVA
1	Hotte avec façade et joue en inox brossé. Plafond en inox poli mat. Tôle arrière supérieur et supportage en acier galva. Filtre à effet choc et plaque d'obturation en acier inoxydable. Bac à graisse soudé avec bouchon de vidange en inox 20/27. Longueur 3000 x Profondeur 938 et hauteur 400 mm. Luminaire intégré. Cette hotte est avec une visière droite et dépasse de 300 mm la profondeur de cuisson selon les recommandation du fabricant (ce qui n'est pas le cas actuellement).	Hm	3'127,00	1,00	3'127,00	1
2	Caisson d' extraction de 3000 m3/h max avec 500 pa dispo. Isolation, pieds anti vibration, virole de raccordement 315 mm, manchette souple, sectionneur cadenassable.	Hm	2'103,00	1,00	2'103,00	1
3	Tôle en INOX pour coté gauche.		95,00	1,00	95,00	1
4	Accessoires et visserie de fixation.		150,70	1,00	150,70	1
5	Variateur de tension ECM mono 230 volt. Potentiomètre de variation stb. IP54.	Hm	360,00	1,00	360,00	1
6	Livraison et pose de l'ensemble avec raccordement et mise en service.	H	1'350,00	1,00	1'350,00	1

SIRET 849 448 709 00014 - TVA intracommunautaire FR96 849 448 709 00014 - Sarl au capital de 4000 Euros - APE: 4620B - RCS VAL DE BRÉLY

Total H.T.	7'185,70
Remise(-9,54 %)	-685,70
<b>H.T. Net Commercial</b>	<b>6'500,00</b>
<b>TVA 1 : 20,00 %</b>	<b>1'300,00</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>7'800,00</b>
Acompte du 05/12/2024	2'340,00
<b>Acompte(s) perçu(s)</b>	<b>2'340,00</b>
<b>Net à payer (Euros)</b>	<b>5'460,00</b>

Taux de pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal  
Règlement: 30% à la commande et solde à réception du chantier



Hottes professionnelles  
Hottes industrielles  
Extraction d'air  
Aspiration et filtration industrielle  
Montage industriel

ST MARCEL, le 13 mars 2025

A l'attention de Mr. TOURAY

Suite à notre intervention dans votre établissement nous attestons avoir démonté et évacué à la déchetterie la hotte en place :

Produit concerné : HOTTE située au 31 place Saint Jacques 57000 METZ.  
Restaurant CREPE ADDICT sarl B.I. INVEST.

Fait pour valoir ce que de droit.

LE GERANT DE LA SARL L.H.E  
Michael CONTER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Conter', is written over the printed name.

## 1.3 Attestation des minimis

Annexe 3



### ATTESTATION - AIDES DE MINIMIS « ENTREPRISE »

La présente aide relève du régime « *de minimis* », conformément au règlement de l'Union Européenne (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides *de minimis* « entreprise ».

Cette attestation vise à recenser les aides publiques dont vous avez bénéficié ou dont vous allez bénéficier, placées sous le règlement *de minimis* n°1407/2013 précité.

▲ L'inexactitude des informations renseignées dans la présente attestation pourra entraîner le remboursement des sommes octroyées.

Je soussigné(e), [nom et prénom]..... TOUR AX IBRAHIM  
 agissant en qualité de [vos fonctions]..... GERANT  
 représentant l'entreprise [dénomination sociale]..... B.I. INVEST.

➤ Est Informé(e) que la présente aide relève du régime « *de minimis* » (règlement (UE) n°1407/2013) :

Les aides *de minimis* sont des aides publiques attribuées par les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics) aux entreprises au sens communautaire, c'est-à-dire aux entités exerçant une activité économique (y compris les associations).  
 Les entreprises bénéficiaires de ces aides publiques, quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales), ne peuvent cumuler des aides *de minimis* au-delà d'un montant maximum de 200.000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la signature de la présente attestation.

➤ Atteste sur l'honneur :

N'avoir reçu aucune aide *de minimis* durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

Avoir perçu les aides *de minimis* listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

SIREN *de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la décision d'octroi	Forme de l'aide **	Montant ***

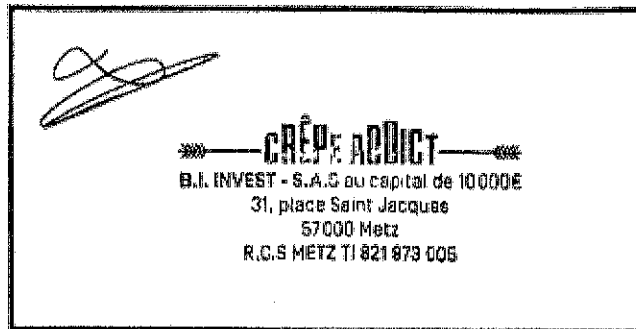
Avoir demandé, mais pas encore reçu, les aides *de minimis* listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la demande	Forme de l'aide **	Montant demandé****

Fait le (date) 01/09/2006

A (lieu) METZ

Cachet et signature :



\*Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200.000 € (et on le numéro SIRET qui reviendrait à cumuler les plafonds par établissements).

Si votre entreprise relève de la définition d'entreprise unique, vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 200.000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Dans ce cas, vérifiez que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique.

\*\* Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention (ESB).

\*\*\* Montant figurant dans la décision d'octroi ou montant versé, si la décision ne vous a pas été communiquée.

\*\*\*\* Montant sollicité auprès des pouvoirs publics ou montant des aides non encore versées mais attribuées.

## 2. LOCAL GOURMAND

### 2.1 Formulaire de demande d'aide financière



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE « COMMERCE & ARTISANAT – ECO-DEFI »

Merci de remplir et de signer ce formulaire de candidature et de le retourner **scanné** prioritairement à l'adresse mail [aide.ecodefis@eurometropolemetz.eu](mailto:aide.ecodefis@eurometropolemetz.eu)

Sont éligibles à cette aide les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers (R.M) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) et disposant d'un exercice fiscal clos d'un minimum de 12 mois (sauf en cas de reprise d'entreprise assortie d'une nouvelle immatriculation ou de création d'un établissement secondaire) quel que soit leur statut et justifiant d'un extrait d'immatriculation au R.M ou au R.C.S. **à fournir impérativement avec ce formulaire.** L'activité artisanale et ou commerciale exercée doit être principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA).

**Les entreprises dépendant du régime micro social sont éligibles à ce dispositif.**

Les entreprises candidates ont leur siège ou un établissement en région Grand Est, présentent une situation financière saine et sont à jour de leurs obligations sociales et fiscales.

En complément, l'Eurométropole met en place une aide financière dont la demande se fait à travers le présent formulaire et s'adosse au règlement disponible ici.

**Nom de l'entreprise :**

Raison sociale : LE LOCAL GOURMAND

N° Siret : 98456156300011

Code NAFA : 47.19B

Date d'immatriculation au RM : 12/02/2024

Adresse complète : 34 RUE LAURENT CHARLES MARECHAL, 57070 METZ

**Contact :**

Nom et fonction : Monsieur Michel VELLA

Tél : 06 19 46 22 66

Courriel : lelocalgourmand@sfr.fr

Monsieur François GROSODIER  
Président de l'Eurométropole de Metz  
1, Place du Parlement de Metz  
CS 30353  
57011 METZ Cedex 01

Monsieur le Président,

Mon entreprise LE LOCAL GOURMAND, créée le 12/02/2024 et située à 34 RUE LAURENT CHARLES MARECHAL 57070 METZ, est spécialisée dans le commerce de produits locaux.

Dans le cadre de la démarche de labellisation « Eco-Défis », j'ai réalisé les défis suivants :

Défi	Sous défi	Catégorie	Objet	Actions
Socle commun	Tri sélectif			L'établissement réalise le tri des déchets : <ul style="list-style-type: none"><li>Papier/carton : bac de tri, réutilisation ou restitution (ex. carton vin)</li><li>Plastique : bac de tri</li><li>Verre : point d'apport volontaire ou consigne</li><li>Bois : pas de déchets (ou déchetterie)</li><li>Métal : pas de déchets (ou déchetterie)</li></ul>
Socle commun	Extinction des vitrines la nuit			L'établissement procède à l'extinction dès la fermeture de l'enseigne.
Consommation responsable	Commerce local			Vente de produits locaux : café, confitures, miels, boissons, produits frais, etc.
Energie	Efficacité énergétique			Eclairage LED dans l'ensemble de l'établissement, remplacement de plusieurs radiateurs et mise en place de robinets thermostatiques.
Energie	Isolation			Installation d'une vitrine isolée (double vitrage) ainsi que le remplacement de fenêtres à l'arrière du bâtiment
Transports et déplacements	Livraison éco-responsable			Producteurs dans un rayon de 50 à 100 km maximum Mutualisation du transport (par exemple producteurs du Pays du Saulnois)

Les « Eco-Défis » de la catégorie « Investissements » ont nécessité un investissement de 15 363,64 € HT détaillé ci-après :

Objet	Coût	Justificatifs
Fourniture et pose d'une devanture complète de magasin	TOTAL HT : 15 363,64 € TOTAL TTC : 16 900,00 €	Facture n°mro 122024
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL HT : 15 363,64 €</b> <b>TOTAL TTC : 16 900,00 €</b>	

Pour m'accompagner dans cette démarche, je sollicite l'aide « Commerce & Artisanat – Eco-Défis » mise en place par l'Eurométropole de Metz.

Le montant demandé de subvention est de 5 000 €, correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5 000 € (comme le prévoit le règlement).

Veuillez trouver, ci-joint, l'ensemble des justificatifs liés aux investissements réalisés.

Formulaire de demande d'aide « Commerce & Artisanat – Eco-Défis »

Je déclare par ailleurs :


- Être à jour de mes obligations fiscales et sociales ;
- Ne pas m'inscrire dans le cadre d'une procédure collective
- Exercer mon activité (commerciale ou artisanale) de manière principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA)
- Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires de moins de 2 m€
- Être un établissement de moins de 10 ETP
- Être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A METZ,

Le 13/12/2024,

Michel VELLA



Remarque : La demande de subvention a pris en compte l'ensemble de la fourniture et de la pose de la devanture. A ce titre, elle n'est pas éligible sur l'ensemble des dépenses. La demande ne concernera finalement que la fourniture des fenêtres en double vitrage.

Les « Eco-défis » de la catégorie « Investissements » ont nécessité un investissement de 2859,55 €HT. Aussi le montant de subvention demandé est de 1143 €, correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5000 € (comme le prévoit le règlement).

## 2.2 Facture et dossier technique



FACTURE		
N° pièce	Date	Code client
FA 2312071	08/12/23	81963

N° de fabrication : 23050990

SIRET 87058028900036 CEE FR156879580285 APE 4332A

**Ets LUTZ et Cie S.A.**

S.A. au capital de 219 410 46 €

Usine et Siège

59 rue Saint-Michel - CS 80111

67703 MONSWILLER

Tél. 03.88.02.10.20 Fax 03.88.02.10.21

Email : commercial@lutz-pvc.fr

Site : www.lutz-pvc.fr

Adresse de livraison / Chantier

34 rue Laurent Charles Maréchal

57070 METZ

Page 1 / 3

M VELLA Michel

36 rue Laurent Charles Maréchal

57070 METZ

Durant la période relative aux événements liés au coronavirus, **merci de privilégier les règlements par virement**. Vous trouverez ci-après le RIB nécessaire pour effectuer vos opérations. Nous vous remercions de votre compréhension. Cordialement Sté LUTZ.

**CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES**  
RIB : FR76 1720 6000 7000 4913 9001 005  
BIC : AGRIFRPP872

DESIGNATION	Qté	Unité	Prix	Total HT €
-------------	-----	-------	------	------------

Travaux selon détail du devis N° 461M0182 du 14/11/2023, faisant suite à la visite préalable.

La visite de validation technique des travaux a eu lieu en semaine 202349 entre le 04/12/2023 et le 08/12/2023

Fenêtres ou portes profilés REHAU gamme 70, double joint à frappe sur dormants et ouvrants, Document Technique d'Application CSTB pour système cadre neuf n° 6/12-2027.

Qualification professionnelle QUALIBAT N° 3542

"Fabrication et pose de menuiseries PVC"

Rejet d'eau en saillie sur traverse basse des vantaux des fenêtres ou porte-fenêtres.

Vitrage isolant agrément CEKAL ou Avis technique en vigueur - Garantie décennale et biennale

Les pros de la Performance Energetique Certificat Nr : 2014-1-1-1465/67

Qualibat Efficacité Energétique Certification Nr : 8621

Renforts en acier Galvanisé suivant D.T.U. et normes en vigueur AVEC POSE dans les règles de l'art et DTU en vigueur.

Dépose des vieux cadres.

Position 1.0: Fenêtres PVC Coloris Blanc Thermo 5 Chassis à soufflet 1880mm X 920mm (Selon DTA coefficient de transmission thermique Uw = 1,7 watts par mètre carré degré Kelvin (W/m² K) et Sw = 0.36.)	1		793,63 €	793,63 €
--	---	--	----------	----------

Caisses d'Épargne Savanne IBAN FR76 1513 5090 1706 7315 3116 270 BIC CEPFARPP513 Régistre du commerce de Savanne RCS 65 B 26

Crédit Agricole Strasbourg IBAN FR76 1720 6000 7000 4913 9001 005 BIC AGRIFRPP872 Banque Populaire Savanne IBAN FR76 1470 7501 9022 2104 2590 362 BIC CCBPFRPPMTZ

Pénalités de retard calculées sur la base de 1.5% par mois après le 07/01/2024 conformément à l'article L441-6 du code de commerce

Retard ou défaut de paiement fixé par le décret 2012-1116 du 02 octobre 2012 et l'article 441-6 et 441-9 du code de Commerce tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement d'un intérêt de retard sur la base du taux BCE majoré de dix points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € ( Cette mesure n'est applicable qu'aux transactions entre professionnels )

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. Il est notamment interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer. Ne constituant pas des paiements la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer. En cas de sans opérée par des tiers sur ces marchandises, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur. En cas d'escompte pour paiement comptant, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable, le montant de la T.V.A. déductible par vous doit être dirigé au montant de celle affectée à l'escompte.



FACTURE		
N° pièce	Date	Code client
FA 2312071	08/12/23	81963

N° de fabrication : 23050990

SIRET 07858028500036 CEE FR65678580285 APE 4332A

### Ets LUTZ et Cie S.A.

S.A. au capital de 215 410,46 €

#### Usine et Siège

59 rue Saint-Michel - CS 80111  
67703 MONSWILLER  
Tél. 03.88.02.10.20 Fax 03.88.02.10.21  
Email : commercial@lutz-pvc.fr  
Site : www.lutz-pvc.fr

Adresse de livraison / Chantier  
34 rue Laurent Charles Maréchal  
57070 METZ

M VELLA Michel

36 rue Laurent Charles Maréchal

57070 METZ

Page 2 / 3

DESIGNATION	Qté	Unité	Prix	Total HT €
			Report :	793,63 €
Position 2.0: Fenêtres PVC Coloris Blanc Thermo 5 Chassis à soufflet 1880mm X 920mm (Selon DTA coefficient de transmission thermique Uw = 1,7 watts par mètre carré degré Kelvin (W/m <sup>2</sup> * K) et Sw = 0.36.)	1		761,72 €	761,72 €
Position 3.0: Fenêtres PVC Coloris Blanc Thermo 5 Chassis à soufflet 1260mm X 840mm (Selon DTA coefficient de transmission thermique Uw = 1,7 watts par mètre carré degré Kelvin (W/m <sup>2</sup> * K) et Sw = 0.36.)	1		632,96 €	632,96 €
Position 4.0: Fenêtres PVC Coloris Blanc Thermo 5 Chassis à soufflet 1310mm X 880mm (Selon DTA coefficient de transmission thermique Uw = 1,7 watts par mètre carré degré Kelvin (W/m <sup>2</sup> * K) et Sw = 0.36.)	1		671,24 €	671,24 €
Position 5.0: Tri et mise en décharge des anciens chassis Dans le cadre de la loi sur la gestion des déchets (Décret 2020-1817), les anciennes menuiseries feront l'objet d'un tri (bois/métal/verre/pvc) pour être, selon leur nature réintroduit dans un circuit de recyclage, ou le cas échéant d'incinération.	1		38,64 €	38,64 €

Dont matières premières :

Fenêtres PVC : 2045,85 € HT (2158,37 € TTC)

Dont main d'oeuvre et acc. non déductibles :

Fenêtres PVC : 813,70 € HT

Caisse d'Épargne Saverne (IBAN FR76 1513 5090 1705 7315 3116 270) BIC CEPAFR33 Registre du commerce de Saverne RCS 65 8 26

Crédit Agricole Strasbourg (IBAN FR76 1720 5000 7000 4913 0001 006) BIC AGRSFR33 Banque Populaire Saverne (IBAN FR76 1470 7501 9022 2164 2590 382) BIC COOPFR33

Pénalités de retard calculées sur la base de 1,5% par mois après le 07/01/2024 conformément à l'article L441-6 du code de commerce

Retard ou défaut de paiement fixé par le décret 2012-1115 du 02 octobre 2012 et l'article 441-6 et 441-5 du code de Commerce tout retard de paiement donne lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement d'un intérêt de retard sur la base du taux BCE majoré de dix points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € ( Cette mesure n'est applicable qu'aux transactions entre professionnels )

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. Il est notamment interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer.

Néanmoins pas des paiements la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer. En cas de saisie opérée par des tiers sur ces marchandises, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur. En cas d'escompte pour paiement comptant, cela-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable, le montant de la T.V.A. déductible par vous doit être déduit du montant de cette afférente à l'escompte.



FACTURE		
N° pièce	Date	Code client
FA 2312071	08/12/23	81963

N° de fabrication : 23050990

SIRET 6705802800036 CEE FR56678580285 APE 4332A

**Ets LUTZ et Cie S.A.**

S.A. au capital de 215 410,46 €

Page 3 / 3

Usine et Siège

59 rue Saint-Michel - CS 80111  
67703 MONSWILLER

Tél. 03.88.02.10.20 Fax 03.88.02.10.21

Email : commercial@lutz-pvc.fr

Site : www.lutz-pvc.fr

Adresse de livraison / Chantier

34 rue Laurent Charles Maréchal  
57070 METZ

**M VELLA Michel**

**36 rue Laurent Charles Maréchal**

**57070 METZ**

DESIGNATION	Qté	Unité	Prix	Total HT €
				Report : 2 898,19 €

Historique facturation		Historique règlements		TOTAL HORS TAXES	
FA 08/12/23	3 057,59 €	07/12/23	3 057,59 €		2 898,19 €
Total		Règlé		T.V.A. 5.5 %	159,40 €
3 057,59 €		3 057,59 €		TOTAL T.T.C.	3 057,59 €

**Mode règlement : NET A RECEPTION DE FACTURE, soit : 0 €**

ECHEANCE : 13/12/2023

Si votre commande contient des menuiseries, une notice d'utilisation et d'entretien est annexée à la présente facture, si votre commande contient une porte de garage, la notice de celle-ci vous a été remise lors de la livraison.

Caisse d'Epargne Savoie IBAN FR70 1513 5090 1708 7315 3116 270 BIC CEPAFR33 Registre du commerce de Savoie RCS 66 5 26

Crédit Agricole Strasbourg IBAN FR76 1720 6000 7000 4913 9001 005 BIC AGRIFR33 Banque Populaire Savoie IBAN FR76 1470 7501 9022 2164 2590 382 BIC CCBPFR33

**Pénalités de retard calculées sur la base de 1,5% par mois après le 07/01/2024 conformément à l'article L441-6 du code de commerce**

Retard ou défaut de paiement fixé par le décret 2012-1115 du 02 octobre 2012 et l'article 441-6 et 441-8 du code de Commerce tout retard de paiement donne lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement d'un intérêt de retard sur la base du taux BCE majoré de dix points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. ( Cette mesure n'est applicable qu'aux transactions entre professionnels )

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. Il est notamment interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer.

Nos conditions de vente constituent la remise de facture ou de tout titre créant une obligation de payer. En cas de litige opposé par des tiers aux marchandises, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur. En cas d'escompte pour paiement comptant, celui-ci sera déduit de notre chèque d'affaires locaux. Le montant de la T.V.A. déductible par vous doit être déduit du montant de celle afférente à l'escompte.

## 2.3 Attestation des minimis

Remarque : Le montant demandé n'est plus de 5000 euros comme précisé mais bien de 818 euros.

Annexe 3

**EUROMETROPOLE  
METZ**

**ATTESTATION - AIDES DE MINIMIS « ENTREPRISE »**

La présente aide relève du régime « de minimis », conformément au règlement de l'Union Européenne (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis « entreprise ».

Cette attestation vise à recenser les aides publiques dont vous avez bénéficié ou dont vous allez bénéficier, placées sous le régime de minimis n°1407/2013 précité.

⚠ L'inexactitude des informations renseignées dans la présente attestation pourra entraîner le remboursement des sommes octroyées.

Je soussigné(e), [nom et prénom]... VELLA MICHEL  
agissant en qualité de [vos fonctions]... GÉRANT  
représentant l'entreprise [dénomination sociale]... LE LOCAL GOURMAND

➢ Est informé(e) que la présente aide relève du régime « de minimis » (règlement (UE) n°1407/2013) :

Les aides de minimis sont des aides publiques attribuées par les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics) aux entreprises au sens communautaire, c'est-à-dire aux entités exerçant une activité économique (y compris les associations).  
Les entreprises bénéficiaires de ces aides publiques, quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales), ne peuvent cumuler des aides de minimis au-delà d'un montant maximum de **200.000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux**, dont celui en cours à la date de la signature de la présente attestation.

➢ Atteste sur l'honneur :

N'avoir reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

Avoir perçu les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

SIREN *de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la décision d'octroi	Forme de l'aide **	Montant ***

Avoir demandé, mais pas encore reçu, les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

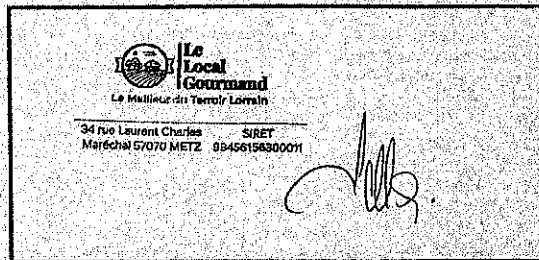
13

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la demande	Forme de l'aide **	Montant demandé****
99456156300011	Aide ECO.PECI		12/12/2024	subvention	5000

Fait le (date) : 22/01/2025

A (lieu) :

Cachet et signature :



\*Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200.000 € (et on le numéro SIRET qui reviendrait à cumuler les plafonds par établissements).

Si votre entreprise relève de la définition d'entreprise unique, vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 200.000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Dans ce cas, vérifiez que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique.

\*\* Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention (ESB).



\*\*\* Montant figurant dans la décision d'octroi ou montant versé, si la décision ne vous a pas été communiquée.

\*\*\*\* Montant sollicité auprès des pouvoirs publics ou montant des aides non encore versées mais attribuées.

### 3. LOLI BLUMEN

#### 3.1 Formulaire de demande d'aide financière

*Annexe 2 : Formulaire de demande*



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**  
**« COMMERCE & ARTISANAT – ECO-DEFIS »**

Merci de remplir et de signer ce formulaire de candidature et de le retourner **scanné** prioritairement à l'adresse mail [aidas\\_ecodefis@eurometropolemetz.eu](mailto:aidas_ecodefis@eurometropolemetz.eu)

*Sont éligibles à cette aide les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers (R.M) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) et disposant d'un exercice fiscal clos d'un minimum de 12 mois (sauf en cas de reprise d'entreprise assortie d'une nouvelle immatriculation ou de création d'un établissement secondaire) quel que soit leur statut et justifiant d'un extrait d'immatriculation au R.M ou au R.C.S. à fournir impérativement avec ce formulaire. L'activité artisanale et ou commerciale exercée doit être principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA).*

*Les entreprises dépendant du régime micro social sont éligibles à ce dispositif.*

Les entreprises candidates ont leur siège ou un établissement en région Grand Est, présentent une situation financière saine et sont à jour de leurs obligations sociales et fiscales.

En complément, l'Eurométropole met en place une aide financière dont la demande se fait à travers le présent formulaire et s'adosse au règlement disponible sur son site web.

**Nom de l'entreprise :**  
Raison sociale : SARL Loli Blumen  
N° Siret : 843 985 482 00016  
Code NAFA : 47 762  
Date d'immatriculation au RM :  
Adresse complète : 2 RUE TAISON STAAD METZ

**Contact :**  
Nom et fonction : Gérante AZGRAR Claire  
Tél : 06 9884 13 10  
Courriel : loli.blumen.metz@gmail.com

Monsieur François GROSIDIER  
Président de l'Eurométropole de Metz  
1, Place du Parlement de Metz  
CS 30353  
57011 METZ Cedex 01

Monsieur le Président,

Mon entreprise Ldi Blumen, créée le 23/11/18 et située à Metz, est spécialisée dans la fleuristerie.

Dans le cadre de la démarche de labellisation « Eco-Défis », j'ai réalisé les défis suivants :

Defi	Sous défi	Catégorie	Objet	Actions
Livraison éco			Livrer sans polluer	achat d'un triporteur électrique

Les « Eco-Défis » de la catégorie « Investissements » ont nécessité un investissement de 5602€ € détaillé ci-après :

Objet	Coût	Justificatifs
achat vélo cargo	5602€	devis en PJ
<b>TOTAL</b>	<b>5602€</b>	

Pour m'accompagner dans cette démarche, je sollicite l'aide « Commerce & Artisanat – Eco-Défis » mise en place par l'Eurométropole de Metz.

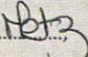
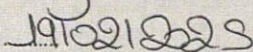
Le montant demandé de subvention est de 2240 €, correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5 000 € (comme le prévoit le règlement).

Veuillez trouver, ci-joint, l'ensemble des justificatifs liés aux investissements réalisés.

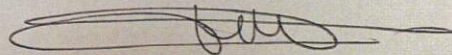
Je déclare par ailleurs :

- être immatriculé au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés ;
- avoir à minima un exercice fiscal clos (de 12 mois) à compter de la date de dépôt de la demande;
- être un établissement de 10 ETP maximum ;
- présenter un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 m€ au cours de l'exercice précédent (ce chiffre s'entend par entreprise - personne physique ou morale - et non par établissement quand il y a des établissements secondaires) ;
- ne pas être inscrit dans le cadre d'une procédure collective ;
- être à jour de mes obligations sociales et fiscales ;
- exercer une activité (commerciale ou artisanale) de manière principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA) ;
- disposer d'un bail commercial ou d'un bail professionnel.

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



A   
Le 

Nom + Prénom + signature

Azzar Claire  


Le montant demandé de subvention calculé sur le montant hors taxe est de 1869 €, correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5000 € (comme le prévoit le règlement).

### 3.2 Facture





**PEUGEOT**  
**BIANCHI**  
**GITANE**

**Cycles MAJCHZAK**  
Depuis 1934 ...

29 Boulevard André Maginot | 57000 - METZ  
03.87.74.13.14  
cyclesmajchzak@majchzak.com

SARL au capital de 76.225€  
RCS - METZ 72 8 222 - Siren : 305 006 942 00018  
N° TVA Intracom - FR 50 305 006 942 00018



**LOLI BLUMEN**  
RUE TAISON  
57000 METZ

PROFORMA	N° CLIENT	OPERATEUR	DATE	PAGE
<b>1748</b>	12794	1 MAGASIN	05/02/2025	1

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT T.T.C.	T.V.A. %
VELO GARGO E-BIKE 171225	CANGOO BUCKLE UP GRAVAGE/MARQUAGE VELO ANTIVOL AUVRA	1,00	4999,00 €	4 999,00 €	20,00
		1,00	20,00 €	20,00 €	20,00
000027	TAXE ECO PARTICIPATION + DEEE+T	1,00	35,00 €	35,00 €	0,00
*2.0	PIECE DIVERS	1,00	410,00 €	410,00 €	20,00
A07030	capote pluie avec structure metallique ANTIVOL ART.CULE TOP BLOCK SRA	1,00	138,00 €	138,00 €	20,00

NET H.T.	4 674,17 €
TOTAL T.V.A.	927,83 €
<b>NET T.T.C.</b>	<b>5 602,00 €</b>

MERCI DE VOTRE VISITE  
A BIENTOT

### 3.3 Attestation de minimis

Annexe 3



#### ATTESTATION - AIDES DE MINIMIS « ENTREPRISE »

La présente aide relève du régime « de minimis », conformément au règlement de l'Union Européenne (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis « entreprise ».

Cette attestation vise à recenser les aides publiques dont vous avez bénéficié ou dont vous allez bénéficier, placées sous le règlement de minimis n°1407/2013 précité.

⚠ L'inexactitude des informations renseignées dans la présente attestation pourra entraîner le remboursement des sommes octroyées.

Je soussigné(e), [nom et prénom] AZGARR Tarik  
 agissant en qualité de [vos fonctions] Gérant  
 représentant l'entreprise [dénomination sociale] Lot Blumen SARL

➤ Est informé(e) que la présente aide relève du régime « de minimis » (règlement (UE) n°1407/2013) :

Les aides de minimis sont des aides publiques attribuées par les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics) aux entreprises au sens communautaire, c'est-à-dire aux entités exerçant une activité économique (y compris les associations).  
 Les entreprises bénéficiaires de ces aides publiques, quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales), ne peuvent cumuler des aides de minimis au-delà d'un montant maximum de 200.000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la signature de la présente attestation.

➤ Atteste sur l'honneur :

N'avoir reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

Avoir perçu les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

SIREN *de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financeur public	Date de la décision d'octroi	Forme de l'aide **	Montant ***

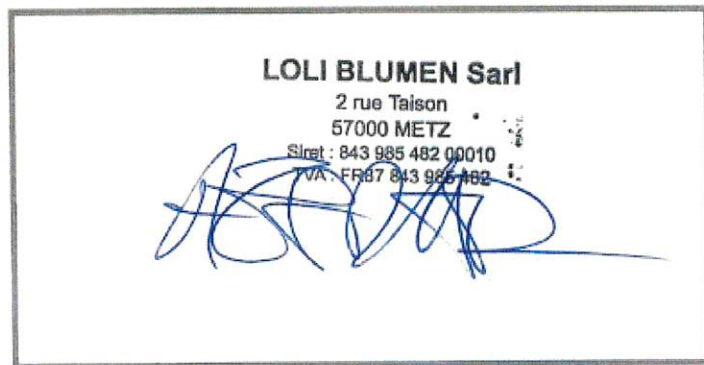
Avoir demandé, mais pas encore reçu, les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation,

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la demande	Forme de l'aide **	Montant demandé****

Fait le (date) : 05/06/2025

A (lieu) : Metz

Cachet et signature :



\*Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200.000 € (et on le numéro SIRET qui reviendrait à cumuler les plafonds par établissements).

Si votre entreprise relève de la définition d'entreprise unique, vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 200.000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Dans ce cas, vérifiez que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique.


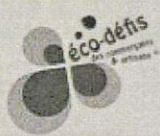
\*\* Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention (ESB).

\*\*\* Montant figurant dans la décision d'octroi ou montant versé, si la décision ne vous a pas été communiquée.

\*\*\*\* Montant sollicité auprès des pouvoirs publics ou montant des aides non encore versées mais attribuées.

## 4. LD COIFFURE

### 4.1 Formulaire de demande d'aide financière

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**  
« COMMERCE & ARTISANAT – ECO-DEFI »

Merci de remplir et de signer ce formulaire de candidature et de le retourner **scanné** prioritairement à l'adresse mail [aide.ecodéfis@eurometropolemetz.eu](mailto:aide.ecodéfis@eurometropolemetz.eu)

*Sont éligibles à cette aide les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers (R.M) ou au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) et disposant d'un exercice fiscal clos d'un minimum de 12 mois (sauf en cas de reprise d'entreprise assortie d'une nouvelle immatriculation ou de création d'un établissement secondaire) quel que soit leur statut et justifiant d'un extrait d'immatriculation au R.M ou au R.C.S. à fournir impérativement avec ce formulaire. L'activité artisanale et ou commerciale exercée doit être principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA).  
Les entreprises dépendant du régime micro social sont éligibles à ce dispositif.*

Les entreprises candidates ont leur siège ou un établissement en région Grand Est, présentent une situation financière saine et sont à jour de leurs obligations sociales et fiscales.

En complément, l'Eurométropole met en place une aide financière dont la demande se fait à travers le présent formulaire et s'adosse au règlement disponible ici.

Nom de l'entreprise : **Le Studio Hair Art**  
Raison sociale : **SAS LD COIFFURE**  
N° Siret : **838 057 511 000 27**  
Code NAFA : **9602 A**  
Date d'immatriculation au RM : **08/06/2018**  
Adresse complète : **85 A rue Général Dica 57070 SAINT JULIEN LES METZ**  
Contact : **Laura DELINGER**  
Nom et fonction : **Présidente**  
Tél : **03 87 35 50 65**  
Courriel : **laura.dellinger19@gmail.com**

Monsieur le Président,

Mon entreprise de Studios, créée le 12.03.21 et située à St Julien les M., est spécialisée dans le domaine de la beauté (Salon de COIFFURE).

Dans le cadre de la démarche de labellisation « Eco-Défis », j'ai réalisé les défis suivants :

Energie				Renovation Parc éclairage
Eco produits				offre de produits écologiques
Eco produits				Reduction des emballages clients
Sensibilisation				Plancher amovible / rampes DD

Les « Eco-Défis » de la catégorie « Investissements » ont nécessité un investissement de 6.758,71 € détaillé ci-après :

Chaudière à condensation	4.758,71 € TC 3.965,59 € HT	en PJ (devis)
Porte Entrée	1586 € Accordé en 2014 (A DÉBOURSER)	en PJ (devis)
TOTAL		

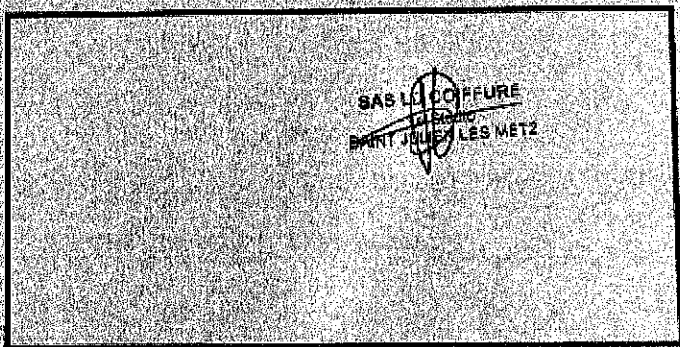
Pour m'accompagner dans cette démarche, je sollicite l'aide « Commerce & Artisanat - Eco-Défis » mise en place par l'Eurométropole de Metz.  
Le montant demandé de subvention est de 1586,48 €, correspondant à 40% du total des

Le montant demandé de subvention calculé sur le montant hors taxe est de 1586 €, correspondant à 40% du total des investissements réalisés et dans la limite de 5000 € (comme le prévoit le règlement).

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intrusé de l'aide	Financier public	Date de la demande	Forme de l'aide **	Montant demandé****

Fait le (date) 27/07/2011  
 A (lieu) Metz

Cachet et signature :



\*Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200.000 € (et on le numéro SIRET qui reviendrait à cumuler les plafonds par établissements).

Si votre entreprise relève de la définition d'entreprise unique, vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 200.000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Dans ce cas, vérifiez que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique.

\*\* Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention (ESB).

\*\*\* Montant figurant dans la décision d'octroi ou montant versé, si la décision ne vous a pas été communiquée.

\*\*\*\* Montant sollicité auprès des pouvoirs publics ou montant des aides non encore versées mais attribuées.

## 4.2 Facture et dossier technique



### EURL AB SERVICES

25 route d'Ars  
57130 ANCY DORNOT  
Tél : 03 87 31 48 10  
Tél portable : 06 79 72 11 74  
Fax :  
Site web : <https://abservices.fr/>  
Email : [abservicesplombier@gmail.com](mailto:abservicesplombier@gmail.com)

### Devis

LE STUDIO HAIRART' - Mme DELLINGER  
Laura  
85A rue du Général Diou  
57070 ST JULIEN LES METZ

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00001994	24/03/2025	CL01292	23/04/2025		

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
	<b>Réf. chantier : LE STUDIO HAIRART' - 85 A rue Général Diou 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ</b>				
	<u>Remplacement de votre chaudière gaz à non condensation par <b>une chaudière gaz à condensation à très haute performance énergétique</b> dans votre local commercial</u>				
	<b><u>Date de visite technique : 22/03/2025</u></b>				
	<b><u>Date prévisionnelle de début de travaux : à définir</u></b>				
	<b>MARQUE : CHAPPÉE</b>				
	Dépose, enlèvement et mise en déchetterie de votre ancienne chaudière gaz - <b>OFFERT</b>	1,00	0,00	0,00	20,00
	Chaudière murale gaz à condensation <b>CHAPPÉE MIXTE ECS INITIA + 2,25 kW HTE</b> - corps classe 16 kW / <b>Classe énergétique A / A / XL / ETAS 93%</b> / réf. 7218576 - 6105629	1,00	1 898,61	1 898,61	20,00
	Thermostat d'ambiance filaire 230V <b>CHAPPÉE Classe 4</b> réf. 7675235 - 6764667	1,00	128,06	128,06	20,00
	Kit barrette initia 2.xx NF	1,00	76,97	76,97	20,00
	Kit douilles neuves AVENA 2.xx	1,00	31,95	31,95	20,00

Siret : 53254848200021 - APE : 4322B - RCS : METZ TI 532 548 482 / TVA INTRACOM FR25532548482 - N° TVA intracom : FR25532548482 - Capital : 2 000,00 €

1 sur 2

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
	Fourniture et main d'œuvre pour la réalisation d'un tubage conduit évacuation cheminée type <b>UBBINK</b>	1,00	850,00	850,00	20,00
	Forfait cuivres + raccords divers + vannes d'arrêt + groupe de sécurité + siphon	1,00	180,00	180,00	20,00
	Main d'œuvre pour pose de la chaudière	1,00	800,00	800,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance MMA, située à Metz.

**Certificat Qualibat RGE n° E-E174580**

**Assurance MMA contrat d'assurance responsabilité civile et décennale sous le n°147594789 période de validité du 01/01/2025 au 31/12/2025**

**Conditions de règlement :**

- Acompte de 30% à la commande
- Acompte de 40% au début des travaux
- Solde à la livraison, paiement comptant dès réception de facture

Règlement par virement bancaire

**IBAN FR76 1470 7000 8130 8215 9227 356**  
**IBAN CCBPFRPPMTZ**


Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	3 965,59	793,12

Total HT	3 965,59
Total TVA	793,12
Total TTC	4 758,71
Acomptes à régler	0,00
<b>Net à payer</b>	<b>4 758,71 €</b>

Siret : 53254646200021 - APE : 4322B - RCS : METZ TI 532 546 462 / TVA INTRACOM FR25532546462 - N° TVA intracom : FR25532546462 - Capital : 2 000,00 €

2 sur 2

### 4.3 Attestation des minimis



**ATTESTATION - AIDES DE MINIMIS « ENTREPRISE »**

La présente aide relève du régime « de minimis », conformément au règlement de l'Union Européenne (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis « entreprise ».

Cette attestation vise à recenser les aides publiques dont vous avez bénéficié ou dont vous allez bénéficier, placées sous le règlement de minimis n°1407/2013 précité.

⚠ L'inexactitude des informations renseignées dans la présente attestation pourra entraîner le remboursement des sommes octroyées.

Je soussigné(e) (nom et prénom) DE LUNGER Luiza  
 agissant en qualité de (vos fonctions) PRÉSIDENTE  
 représentant l'entreprise (dénomination sociale) : SAS LD COIFFURE  
 > Est informé(e) que la présente aide relève du régime « de minimis » (règlement (UE) n°1407/2013) :

Les aides de minimis sont des aides publiques attribuées par les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics) aux entreprises au sens communautaire, c'est-à-dire aux entités exerçant une activité économique (y compris les associations).  
 Les entreprises bénéficiaires de ces aides publiques, quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales), ne peuvent cumuler des aides de minimis au-delà d'un montant maximum de 200.000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la signature de la présente attestation.

> Atteste sur l'honneur :

N'avoir reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

Avoir perçu les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la décision d'octroi	Forme de l'aide **	Montant ***

Avoir demandé, mais pas encore reçu, les aides de minimis listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de signature de la présente attestation.

SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Intitulé de l'aide	Financier public	Date de la demande	Forme de l'aide **	Montant demandé****
838 057 541	Eco DEFIS	Metz métropole	2024		2026 €

Je déclare par ailleurs :

- Être à jour de mes obligations fiscales et sociales ;
- Ne pas m'inscrire dans le cadre d'une procédure collective ;
- Exercer mon activité (commerciale ou artisanale) de manière principale et non secondaire (soit plus de 50% du CA) ;
- Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires de moins de 2 M€ ;
- Être un établissement de moins de 10 ETP ;
- Être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A St Julien les Matz

Le 20/05/2015

Nom + Prénom + signature

DEWINGER Laura



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20250616-2025-06-BD20-DE

**Numéro de l'acte :** 2025-06-BD20  
**Date de décision :** lundi 16 juin 2025  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Attribution d'une aide financière à l'investissement dans le cadre de l'obtention du label "Eco-Défis".  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 18/06/2025  
**Numéro AR :** 057-200039865-20250616-2025-06-BD20-DE  
**Document principal :** 99\_DE-20.pdf

#### Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:01	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:01	En cours de transmission	
18/06/25 14:02	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:06	Accusé de réception reçu	